

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010

Mesdames,
Messieurs,

Il me fait plaisir ce soir de vous présenter, concitoyennes et concitoyens de New Richmond, un huitième énoncé budgétaire. Ce budget préparé par votre Conseil municipal correspond aux nombreux efforts consentis afin de contenir les dépenses, tout en poursuivant un développement durable qui respectera nos orientations et assurera une bonne qualité de vie essentielle à toute notre communauté.

Malgré une conjoncture économique particulièrement difficile, nous avons, encore cette année, adopté une approche très serrée dans la gestion des dépenses d'opération afin de minimiser l'impact sur le compte de taxes de tous nos contribuables. Toutefois et en même temps, nous devons poursuivre notre développement afin de soutenir une économie encore vulnérable.

Après plusieurs mois de négociations avec les représentants du gouvernement du Québec, en décembre 2009, le MAMROT annonçait la mise en place d'un programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel aux prises avec une baisse marquée de la valeur d'immeubles industriels. Cette mesure permet, sur une période maximale de trois (3) ans, d'ajuster nos revenus et nos dépenses sans avoir à procéder de façon brusque à une augmentation du fardeau fiscal des contribuables ou à une réduction des services jugés essentiels au maintien de notre qualité de vie. Il est bon de souligner que cette aide financière de l'ordre de 733 825 \$ est consentie pour 2010 avec la réalisation et la mise en application d'un plan de

resserrement budgétaire triennal comportant des mesures visant à réduire ses dépenses et à augmenter ses revenus autonomes.

À cet effet et afin de se rendre admissible à ce programme d'aide, nous avons dû procéder à une analyse encore plus exhaustive des services essentiels à maintenir et examiner le potentiel de revenus additionnels par l'ajustement de notre tarification applicable à certains services, et ce, tout en respectant notre engagement à maintenir la qualité de vie de nos citoyennes et nos citoyens.

En conséquence, afin de faire notre part comme communauté pour atteindre nos objectifs, poursuivre le travail amorcé avec toute l'équipe, absorber l'augmentation du coût de la vie et poursuivre notre développement, nous augmenterons notre taxe foncière applicable à certains secteurs de 4 %, ce qui fera passer le taux de 1,40 \$ à 1,456 \$ du 100 \$ d'évaluation pour le résidentiel et de 2,00 \$ à 2,08 \$ du 100 \$ d'évaluation pour le commercial et l'industrie, ce qui permettra de combler le manque à gagner d'une partie du budget, compte tenu de la diminution importante provenant des revenus de l'évaluation de l'usine de la Smurfit-Stone.

Le tarif pour la gestion des matières résiduelles passe de 217 \$ à 230 \$. En ce qui a trait à l'augmentation majeure des coûts des matières résiduelles enfouies au lieu d'enfouissement technique de Saint-Alphonse, lesquels passent de 217 718 \$ à 312 755 \$, une augmentation de 95 037 \$. Votre Conseil, dans un souci de minimiser l'impact sur le compte de taxes d'un nouveau tarif, a pris la décision de fermer, dès le 1^{er} février, le site de l'éco-centre et d'appliquer l'économie réalisée au tarif actuel limitant ainsi l'augmentation à 13 \$.

Tous les autres taux de taxes et tarifs composant le compte de taxes demeurent les mêmes. Quant au service de la dette, les coûts demeurent les mêmes pour les citoyens de New Richmond.

Le comité de restructuration mis sur pied en 2009 poursuivra son mandat d'analyse de l'ensemble du fonctionnement de tous les services municipaux et avec la collaboration du personnel et du Syndicat recherchera de nouvelles façons de faire. Rappelons que notre personnel au cours des dernières années a été mis à contribution de façon importante et qu'ensemble, nous devons créer un environnement de travail stimulant, agréable et intéressant à la poursuite d'une carrière.

Dans la foulée de cette démarche, dès février, le comité de négociations et le Syndicat entreprendront les discussions afin d'élaborer de nouvelles conditions de travail adaptées à notre nouvelle conjoncture économique, et ce, dans le respect des besoins respectifs de l'organisation municipale; le résultat de ces négociations devrait permettre d'établir pour les prochaines années le partenariat indispensable pour dispenser des services de qualité à des coûts raisonnables.

LE DÉVELOPPEMENT 2010

Avec la contribution financière du gouvernement du Canada de 485 000 \$ sur trois (3) ans, nous maintiendrons en place toute l'équipe du développement économique. L'équipe locale continuera de déployer ses efforts afin d'attirer de nouvelles entreprises à partir des infrastructures rendues disponibles. De plus, nous intensifierons nos démarches afin de soutenir et accompagner les entreprises du milieu dans leurs projets de développement et d'expansion.

À ce jour, nous sommes assurés des intentions de Woodward à s'établir à New Richmond pour l'assemblage des convertisseurs du turbinier REPower. Leur implantation devrait permettre la création d'environ 30 à 40 emplois.

De plus, avec la vente des immeubles de la Smurfit-Stone, des conversations se poursuivent avec le nouveau propriétaire afin de connaître ses intentions et son désir de développer cette infrastructure majeure. Par ailleurs, des discussions se poursuivront pour faire l'acquisition du quai de la Smurfit-Stone afin de posséder les infrastructures nécessaires à notre développement industriel.

Enfin, et j'insiste sur cette décision du Conseil, à savoir le maintien pour l'année 2010 de tous les incitatifs pour la construction et la rénovation, tant résidentielle, commerciale qu'industrielle contenus dans le règlement 855-09. J'avise les promoteurs et les propriétaires que la date finale de leur inscription à ce programme est le 31 décembre 2010.

Un développement durable demeure au cœur de nos objectifs.

LE RÉCRÉOTOURISME

La mise en opération des 125 espaces dans le camping de la Pointe Taylor, l'amélioration des services et l'augmentation des activités offertes dans ce secteur touristique démontrent notre volonté de mettre en valeur le potentiel touristique de New Richmond.

Nous travaillons toujours en étroite collaboration avec la Corporation du Parc régional Petite-Cascapédia à commercialiser davantage au niveau

national et international notre joyau touristique, soit notre Station touristique Pin Rouge.

Nous poursuivons toujours, en collaboration avec cette Corporation, les travaux de la piste cyclable entre la Station touristique Pin Rouge et la Pointe Taylor, travaux dont l'échéancier est lié à l'implication d'un partenariat avec les contribuables et les entreprises en mode bénévole.

Un projet d'aménagement de l'embouchure de la rivière est également en voie de proposition.

Soulignons également la volonté de votre Conseil et le désir de la Corporation du Village Gaspésien de l'Héritage Britannique de travailler en étroite collaboration afin de trouver la solution à la consolidation de ce patrimoine tout en assurant sa viabilité.

Je ne peux passer sous silence le résultat des démarches qui ont conduit à la signature d'une entente de collaboration entre la Ville de Québec et New Richmond pour la réalisation, par l'équipe du Festival d'été de Québec, du Festival d'été extra-muros de Québec à New Richmond. Cet événement se déroulera du 22 au 25 juillet 2010.

En s'associant à la notoriété, au rayonnement et à l'expertise de l'équipe du Festival d'été de Québec, la Ville de New Richmond s'assurait de son rayonnement en matière d'événements culturels et contribuait ainsi à créer un partenariat gagnant-gagnant pour les deux villes.

LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

Comme vous avez sans doute constaté, les travaux de réfection du boulevard Perron (partie Est) ont débuté et devraient reprendre au mois de mai 2010.

Le projet d'enfouissement des fils a été abandonné compte tenu des coûts et de nos moyens financiers. Toutefois, l'emphase sera mise sur l'aménagement paysager du boulevard Perron, ainsi que sur son mobilier urbain.

Les travaux compris entre le pont Henri A. Leblanc et le chemin de Saint-Edgar devraient être complétés et asphaltés pour le 1^{er} juillet afin de donner accès au secteur de la Pointe Taylor, site d'activités majeures. Pour le secteur compris entre le chemin de Saint-Edgar et de la route 132, de même que du pont à la rue Melanson, les travaux devraient être complétés en novembre 2010.

Quant aux travaux du boulevard Perron Centre et Ouest compris entre la rue Melanson et la route 132, ils s'échelonneront de mai 2010 à l'automne 2011. Dans la 5^e Rue, les travaux de pavage devraient être complétés en juin.

Des infrastructures mises à niveau, un centre-ville revampé, embelli, réaménagé, une rue partagée entre les automobilistes, les cyclistes, les piétons, des parcs municipaux invitants et une vie commerciale enrichie et animée, voilà ce qui devrait résulter du projet de revitalisation de notre centre-ville.

LA CULTURE, LE LOISIR ET L'ANIMATION DU MILIEU

Même en période de crise économique, la culture, le loisir, l'animation du milieu, le sentiment d'appartenance sont les ingrédients essentiels pour éviter la morosité dans la communauté et conserver notre fierté et notre goût d'avancer et de réussir.

Pour ce faire, nous continuerons à animer le milieu avec plein d'activités culturelles et sportives tout au long de l'année. Les fonds de 25 000 \$ seront de nouveau investis dans l'entente culturelle et les sommes avancées annuellement aux loisirs demeureront les mêmes au budget.

Un projet de mise à niveau de la Salle de spectacles est présentement en négociation avec le ministère des Affaires culturelles et une campagne de financement dont l'objectif est de 100 000 \$ devrait débuter très bientôt afin de couvrir la part du milieu.

Nous continuons également à compléter le registre patrimonial de notre Ville.

Nous sommes également à élaborer les projets de rénovation et de mise à niveau de l'aréna et de la piscine du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin afin de s'inscrire au programme d'aide en vigueur. Nous anticipons débuter les travaux en 2011.

CONCLUSION

En terminant, je suis particulièrement fière de souligner l'étroite collaboration de la communauté, du gouvernement du Québec et du gouvernement Canadien à cette démarche de réorganisation et de diversification économique de notre Ville. Les défis sont grands, notre principal citoyen corporatif participant à plus de 25 % de nos revenus n'est plus, la capacité de payer de nos citoyens a ses limites, nous sommes une ville centre qui fournit beaucoup de services et nos citoyens sont habitués à une qualité de vie enviable que nous désirons leur conserver.

De là, l'importance de créer de la richesse par l'industrie et les emplois, de devenir un centre commercial incontournable dans la Baie-des-Chaleurs et un lieu touristique où il fait bon se divertir, tout ceci dans le cadre d'un développement durable.

Une politique culturelle vivante, une politique familiale toujours plus présente et une politique de développement durable en avenir, voici les trois phares qui nous guideront dans ce grand défi de réorganisation et de diversification économique.

A handwritten signature in black ink, reading "Nicole Appleby". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal flourish underneath.

Nicole Appleby, maire

